

BULKY GAMES – RÈGLEMENT ET CONDITIONS GENERALES

En participant à l'événement « Bulky Games », vous garantissez que vous avez compris et accepté les conditions générales énoncées ci-dessous par la société Denali France SAS, organisatrice de l'événement « Bulky Games »

ORGANISATION

Les participants doivent se conformer au règlement de l'épreuve, aux directives de l'organisation ainsi qu'aux diverses législations en vigueur sur les lieux traversés (respect de l'environnement, du code de la route, etc.).

Le non-respect de cette clause dégage toute responsabilité de l'organisation et entraîne l'application des lois en vigueur.

La course Bulky Games est encadrée par des signaleurs/stewards dont le rôle est d'assurer le bon déroulement des épreuves. Toute personne de l'encadrement peut à tout moment arrêter un participant ou une équipe pour des raisons de sécurité. Le non-respect des consignes données par les personnes de l'encadrement dégage toute responsabilité de l'organisation.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les Bulky Games se déroulent individuellement (même si les participants décident de s'inscrire en groupe et souhaitent s'attendre régulièrement pour profiter de l'événement ensemble). En s'inscrivant, les participants déclarent être dans un état de santé leur permettant de participer à ces différents efforts physiques, notamment être capables de nager dans une eau froide, ou d'effectuer un effort relativement intense.

L'âge minimum requis pour participer est de 12 ans : pour des raisons de sécurité et d'assurances, aucune exception ne sera faite sur ce point. Les mineurs participent à la course sous la responsabilité de leurs parents.

Il appartient à chaque participant de décider de prendre le risque de tenter de franchir chaque obstacle, sachant qu'aucun obstacle n'est obligatoire et qu'aucun participant ne sera disqualifié de la course en cas de non-franchissement de l'obstacle. Tous les obstacles sont contournables sans conséquence. En s'inscrivant aux Bulky Games, chaque participant est conscient des risques et du caractère difficile d'une telle activité physique. Le participant en assumera seul les conséquences éventuelles.

Le participant décide donc, volontairement en fonction de ses capacités et en pleine conscience des risques existants, de prendre part ou non à l'épreuve ou au franchissement d'un obstacle.

PRINCIPE ET DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Les participants ainsi que leurs accompagnateurs suivent, le sens du parcours, les flèches et le balisage et veillent à ne pas s'écarter des chemins et/ou des limites déterminées, afin de ne pas nuire à la nature, à l'environnement et aux riverains, et à ne pas se mettre en danger sur des zones non-sécurisées. Les accompagnateurs veillent expressément à ne pas gêner les participants sportifs, ni à les aider, sous peine de disqualification immédiate du participant. Les accompagnateurs veillent également à respecter les zones d'accès qui leur sont réservées.

INSCRIPTIONS

Il est possible de s'inscrire comme participant individuel (5 km) : S'inscrire seul à la course et choisir sa vague de départ (sous réserve des disponibilités). De cette façon, pour courir avec ses amis, les participants n'ont qu'à choisir la même vague de départ (selon les disponibilités).

Dans tous les cas, l'inscription donne droit aux ravitaillements de parcours (1) et d'arrivée (1), aux diverses animations du village, à la médaille du finisher, à une consigne (gratuite ou payante selon les lieux d'implantation de la course Bulky Games), etc.

Un parking à vélos au cœur du village est prévu et mis gratuitement à la disposition des participants et des spectateurs. Il n'est pas surveillé et les organisateurs déclinent toute responsabilité quant aux dommages, dégâts, vols etc. qui pourraient y survenir. Il est également possible de s'inscrire comme bénévole, ou de travailler en tant que membre d'un mouvement de jeunesse, d'une association ou d'un club sportif pour en faire bénéficier son groupe. Pour plus d'infos, rendez-vous sur www.bulkygames.fr.

Il incombe au chef d'équipe ou à la personne qui a inscrit un groupe (amis, collègues, familles, club sportif etc.) de faire parvenir, lire et approuver le présent règlement à tous les membres de ce groupe, ou à toutes les personnes qu'il a inscrites lui-même. Le fait que le chef d'équipe marque son accord avec le règlement lorsqu'il s'inscrit vaut donc pour toute son équipe. Les organisateurs considèrent ainsi que tout participant qui prend part au départ de la course marque son accord avec le règlement et les conditions ci-énoncées.

MATERIEL

Aucun matériel spécifique n'est requis si ce n'est une tenue qui permet la pratique d'une telle discipline. Du matériel de sport confortable et adapté tel que des chaussures de sport légères est cependant conseillé. Les vêtements amples et flottants, les chaussures à crampons et autres pointes en fer sont interdits. Les cheveux et les lunettes doivent être attachés. Le port de lentilles de contact est déconseillé.

RESPONSABILITE

Par son engagement, chaque participant marque son accord sur le règlement de l'épreuve et sur le strict respect du code de la route. Il prend acte que la circulation automobile ne sera pas interrompue pour les espaces de parking.

En cas d'infraction de sa part, il reconnaît être tenu pour seul responsable des accidents et dommages survenus de son fait ou dont il serait victime. Chaque participant est tenu de s'assurer qu'il est couvert par sa propre assurance ou par sa mutuelle en cas d'accident ou de blessure survenant lors de sa participation à un événement comme les Bulky Games.

Il est également possible de souscrire lors de son inscription à une assurance individuelle accident, proposée par la société Circles Group. Les conditions générales d'assurance sont disponibles via ce lien : <https://ticketing.circlesgroup.com/pdf/CG-PA-TICKETING-01092018-FR.pdf>. De par son inscription, chaque participant se déclare en bonne santé et apte à l'accomplissement des efforts physiques nécessaires aux épreuves des Bulky Games. Le participant assume tous les risques liés à sa participation (ou à la participation du mineur) à l'événement, y compris, mais sans s'y limiter, les accidents, les glissades, les chutes, les actes négligents d'autres participants ou les conditions météorologiques et confirme qu'il comprend que la participation à l'événement est une activité potentiellement dangereuse pendant laquelle des blessures pourraient se produire.

Les participants certifient également qu'ils ne sont pas en état de digestion lorsqu'ils démarrent l'activité Bulky Games. En effet, comme certaines épreuves sont aquatiques, ils risqueraient, le cas échéant, l'hydrocution.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité, notamment dans les cas suivants :

- Les accidents survenant aux personnes (présentes sur les lieux) autres que les organisateurs, le personnel et les signaleurs.
- Tout vol, perte ou détérioration de biens appartenant aux participants et aux personnes présentes sur le site du challenge, même si ce matériel a été stocké dans les infrastructures de l'organisation. Il incombe en conséquence à chaque participant, s'il l'estime nécessaire, de souscrire une assurance.

Tout participant reste donc responsable de lui-même et des personnes/choses qu'il a sous sa garde (art. 1382 et suivants du Code civil). En cas d'accident engageant sa responsabilité, il reconnaît qu'il en sera l'unique répondant et qu'il a, le cas échéant, souscrit une assurance « responsabilité civile familiale » visant à l'assurer pour les dommages qu'il pourrait causer aux tiers.

En cas d'accident le touchant personnellement, tout participant prend acte qu'il a été mis au courant qu'il devait se renseigner sur la couverture dont il bénéficie via sa propre assurance et/ou mutuelle ou l'assurance individuelle accident, proposée par la société Circles Group.

PROTECTION DES DONNÉES & DROIT A L'IMAGE

Denali France SAS utilise principalement le courrier électronique pour communiquer avec les participants. Vous acceptez de recevoir des informations par e-mail concernant l'événement et également dans le cadre de la promotion et de la commercialisation d'autres événements organisés par Denali France SAS/ou la promotion d'autres biens et services de tiers soigneusement sélectionnés. Si vous ne souhaitez pas que Denali France SAS ou ses partenaires événementiels utilisent votre adresse e-mail à d'autres fins que la fourniture d'informations relatives à l'événement, veuillez envoyer un e-mail à l'adresse info@denali.be.

Vous autorisez Denali France SAS à stocker vos informations personnelles et à les partager avec ses partenaires événementiels, dans chaque cas en relation avec l'organisation, la mise en scène et l'administration de l'événement et/ou la promotion d'autres biens et services auprès de tiers soigneusement sélectionnés. Les renseignements médicaux ne seront utilisés que pour vous prodiguer une assistance médicale lors de l'événement. Par sa participation à l'événement, le participant déclare être d'accord que sa photo et son image, imprimée, en ligne, sur film ou sur vidéo etc., soit éventuellement utilisée à usages promotionnels part et pour Denali France SAS sans réclamer une rémunération.

DROIT DE PARTICIPATION/CHANGEMENT/REMBOURSEMENT

Le montant de l'inscription est variable selon la date d'inscription et la formule choisie. Le paiement se fait en ligne au moment-même de l'inscription. Aucun remboursement ne sera effectué, sauf circonstances exceptionnelles jugées au cas par cas par l'organisation exclusivement. Il est toutefois possible pour un participant de transférer gratuitement son inscription à une autre personne via le fournit par le système d'inscription NJUKO.

Si l'événement ne peut avoir lieu en raison de circonstances exceptionnelles, le participant pourra s'inscrire gratuitement à l'édition suivante de ce même événement (Bulky Games). L'organisateur ne peut être contraint à rembourser le montant de l'inscription si l'événement ne peut se dérouler.